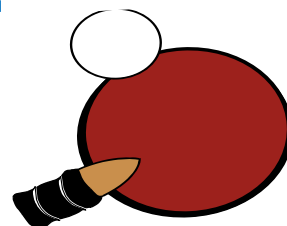


LA PREUVE PAR 12 EN 2016



La 21^{ème} EDITION

DES 12 HEURES UFOLEP DE TENNIS DE TABLE
Challenge "Carole ARTAUD"

PAR EQUIPE DEPARTEMENTALE DE TROIS

AURA LIEU À
LA SOUTERRAINE
Près de GUERET (23 – CREUSE)

LE DIMANCHE 27 MARS 2016
DE MIDI À MINUIT

Renseignements et inscription :
Jean-Paul PIVERT
8 rue Pasteur
77870 VULAINES SUR SEINE
☎ 01 64 23 93 13 / 06 81 82 23 72
Courriel : jp-pivert@orange.fr

LES 12 HEURES DE TENNIS DE TABLE DE L'UFOLEP

Challenge « Carole ARTAUD »

ÉPREUVE NON STOP SUR 12 HEURES PAR ÉQUIPE DE 3 JOUEURS

+ COMPOSITION DES ÉQUIPES

Les équipes se composent de 3 joueurs :

- un adulte masculin ou féminin, de 17 ans ou plus
- une féminine, de 12 ans ou plus
- un jeune garçon ou une jeune fille entre 12 et 16 ans inclus.

NB – Il est autorisé pour une et une seule équipe par département de remplacer la féminine par un deuxième jeune garçon

La mixité entre les associations d'un même département est autorisée.

Le total des classements des trois joueurs ne doit pas être supérieur à 3600 points, les plus faibles classements seront comptés pour 650 points.

+ ENGAGEMENTS

Chaque département reçoit la circulaire d'organisation et peut engager une ou plusieurs équipes selon le nombre de places disponibles.

Le juge arbitre de l'épreuve est le seul habilité à autoriser l'engagement d'équipes supplémentaires.

+ DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- a) la compétition se déroule le dimanche de Pâques **27 MARS 2016** de 12 heures à 24 heures précises.
- b) Le premier tour est disputé par tirage au sort intégral entre toutes les équipes. Les tours suivants se déterminent par tirage au sort orienté selon le nombre de victoires dans les tours précédents.
- c) Chaque rencontre comporte trois simples et un double joués en trente et un points sans écart de deux points.
- d) Le double est joué en premier, puis les trois simples. Les deux joueurs n'ayant pas participé au double devront obligatoirement participer à l'un des deux premiers simples.
- e) En cas d'égalité, les joueurs n'ayant pas participé au double jouent une partie supplémentaire dite « mort subite » en cinq points ;
- f) Chaque équipe inscrit librement et indépendamment de son adversaire l'ordre de participation de ses joueurs.

+ ORGANISATION

- L'organisation technique est confiée à la CNS. L'organisation matérielle est confiée à un comité départemental volontaire.

EPREUVE ORIGINALE « LES 12 HEURES DE L'UFOLEP »

La C.N.S. Tennis de Table propose pour la **21^{ème}** année, l'épreuve : « les douze heures de l'UFOLEP » le **27 MARS 2016** de 12 heures à 24 heures.

Il ne s'agit pas d'ajouter une nouvelle coupe à celles qui existent déjà, mais de perpétuer un challenge, sur un temps donné, expression évolutive d'une pratique du tennis de Table. Cette épreuve est différente de celles proposées habituellement et s'inscrit dans les propositions de l'UFOLEP :

PARTICIPER ET TERMINER L'EPREUVE SONT LES OBJECTIFS ESSENTIELS

- pas d'élimination
- aucune exigence de niveau
- autonomie des départements qui engagent leur équipe sur des critères par eux mêmes définis
- mixité des équipes sur plusieurs points : âge, sexe et éventuellement associations.

Lieu : LA SOUTERRAINE près de GUERET (23 – CREUSE)
Date : Le 27 MARS 2016 de 12 heures à 24 heures

✂

FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer pour le **01 MARS 2016** à ;

Monsieur Jean-Paul PIVERT
8 rue Pasteur - 77870 VULAINES SUR SEINE
☎ 01 64 23 93 13 / 06 81 82 23 72
Courriel : jp-pivert@orange.fr

Département

Responsable d'équipe

Adresse

Code postal Ville

Fax Téléphone.....Mail.....

• Engage équipe(s) aux 12 heures à **LA SOUTERRAINE (23)**

Montant de l'engagement pour une équipe selon les règlements financiers 2015 / 2016
13,00 € par adulte et 6,00 € par jeune

Montant si 2 adultes + 1 jeune : 32.00 € x équipe(s) soit € à l'ordre de l'UFOLEP

Montant si 1 adulte + 2 jeunes : 25.00 € x équipe(s) soit € à l'ordre de l'UFOLEP

COMPOSITION DES ÉQUIPES ENGAGÉES

Aux 12 heures de Tennis de Table UFOLEP
À LA SOUTERRAINE (23 – CREUSE)

LE DIMANCHE 27 MARS 2016 DE MIDI À MINUIT

Bien entendu, avant le début de l'épreuve, tout changement reste possible. Prière de les signaler dès votre arrivée sur les lieux de l'épreuve.

DEPARTEMENT :

EQUIPES	FEMININE avec classement en points	JEUNE avec classement en points	MASCULIN avec classement en points
Equipe 1			
Equipe 2			
Equipe 3			
Equipe 4			
Equipe 5			

N'oubliez pas votre dossard ou tee-shirt « personnalisé » ainsi que votre licence UFOLEP dûment homologuée.

A renvoyer pour le **01 MARS 2016** à :

Monsieur Jean-Paul PIVERT

8 rue Pasteur - 77870 VULAINES SUR SEINE

☎ 01 64 23 93 13 / 06 81 82 23 72

Courriel : jp-pivert@orange.fr